

11



# La Rivière

**Le Département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.**

**Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.**

**Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.**



**Situé au nord de Saint-Sauveur-sur-École, le site de La Rivière fait partie du parc naturel régional du Gâtinais français, « pays des mille clairières et du grès ».**

La rivière École, qui traverse le village, prend sa source dans la forêt de Fontainebleau à proximité du massif des Trois Pignons. Après une incursion en Essonne, elle revient en Seine-et-Marne pour se jeter dans la Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry. Au cours de son trajet, elle traverse le calcaire de Brie et les marnes vertes et blanches. Ces couches rocheuses affleurent sur les versants de la vallée.



**L'ancien moulin de la Fosse est l'un des nombreux vestiges de l'époque où la force de l'eau jouait un rôle essentiel dans l'activité économique locale.**

Ancien moulin de la Fosse – Photo : Maxime Briola

L'École est étroitement liée aux activités du village. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, le cours d'eau est aménagé de façon à alimenter plusieurs moulins répartis le long des ses berges. Les aménagements hydrauliques réalisés à Saint-Sauveur-sur-École confèrent à la rivière la particularité d'avoir un « lit perché ». Son cours naturel a été dévié et rehaussé afin d'alimenter les moulins. Au sud du site, le moulin de la Fosse, dont les premières mentions datent du XIV<sup>e</sup> siècle, a connu une grande activité : les gens de toute la région venaient à dos d'âne apporter leurs grains à moudre. Il cesse son activité en 1958 et est acquis en 2007 par la commune.

Construit en 1856, le lavoir fut l'un des principaux lieux d'activité des femmes durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les laveuses blanchisseuses battaient durement le linge des habitants de la région, et même de Paris. Lieu de travail et de discussion, c'est là qu'on « blanchissait le linge et noircissait les réputations ! ». L'édifice fut couvert en 1958 et devint la mémoire de cette époque où l'énergie du nettoyage n'était pas encore électrique. À cette même période, la tradition voulait que le troisième dimanche de septembre, la population se retrouve pour curer le lit de la rivière. Le niveau de la rivière était alors abaissé par endroit à l'aide de systèmes de barrage.



Banc installé sur les berges de l'École - Photo : Maxime Briola

# Au milieu coule une rivière à préserver

**Le site de La Rivière est au contact direct de Saint-Sauveur-sur-École. Il permet ainsi à de nombreuses personnes de se promener dans un espace naturel agréable où la nature et l'urbanisation s'entremêlent harmonieusement.**

Depuis 1997, l'objectif poursuivi par le Département de Seine-et-Marne, en concertation avec la commune de Saint-Sauveur-sur-École, est de créer un espace naturel sensible cohérent, ouvert à tous et géré de façon favorable pour la biodiversité. Afin d'accueillir et de sensibiliser le public, un sentier a été tracé. Quelques infrastructures et panneaux descriptifs des patrimoines historique et naturel ont été mis en place. Des nichoirs ont aussi été posés avec l'aide des enfants de l'école.

Régulièrement, les déchets (sacs plastiques, canettes, etc.) sont ramassés afin de conserver la propreté de la rivière et son caractère paysager. L'aspect naturel des berges est également conservé, tout en veillant à ce qu'elles ne représentent pas de danger pour le public. Certains **embâcles\*** sont retirés du lit de la rivière et une fauche des hautes herbes est réalisée chaque année sur les berges, afin de faciliter le passage du public. Au sein des boisements, l'objectif est de laisser vieillir les arbres pour notamment favoriser la présence d'espèces **xylophages\*** (champignons, bactéries, insectes). Les arbres qui doivent être coupés sont uniquement ceux qui deviennent dangereux. À la place du robinier, arbre introduit ayant tendance à envahir l'espace, des essences locales telles que le chêne, le frêne ou l'érable champêtre sont privilégiées.

### À vous d'agir !

Si vous souhaitez favoriser la biodiversité dans votre jardin, adoptez la gestion différenciée et les bons gestes pour jardiner au naturel :

- [eau.seine-et-marne.fr](http://eau.seine-et-marne.fr) rubrique « éco-gestes et jardinage » dans l'onglet « Actions préventives »
- [seine-et-marne-environnement.fr](http://seine-et-marne-environnement.fr)

# Histoire et richesse d'un verger

Les vergers, que l'on trouve traditionnellement à l'orée des bourgs et villages, en compagnie des potagers et jardins familiaux, constituent un élément paysager et un patrimoine naturel et typiques de la région du Gâtinais.

Aux abords de la rivière École, une ancienne zone de remblai évoluait en friche. Afin de valoriser cette zone **rudérale\***, un verger a été planté par les enfants de Saint-Sauveur-sur-École et l'association « Les Croqueurs de pommes », en décembre 2012. Le but était de créer un conservatoire des arbres fruitiers typiques de Seine-et-Marne, les pommiers

étant retenus pour ce projet. Il compte vingt arbres avec des espèces rustiques et anciennes aux noms évocateurs : la reinette clochard, la rouge de Bourron ou la transparente de Croncels. Ce verger permet de découvrir des saveurs oubliées, de recréer un paysage typique et contribue également à l'accueil d'une flore et d'une faune spécifiques.

De nombreux insectes butineurs profitent du nectar des fleurs qui poussent entre les arbres et pollinisent en même temps celles des pommiers. Campagnols et papillons se délectent des fruits tombés à terre, tandis que, dans les vieux vergers, la chouette chevêche profite des cavités pour nicher dans les troncs.

Le verger – Photo : Christian Desmier

Chouette chevêche posée sur un vieux tronc d'arbre - Photo : Maxime Briola



Le verger et la chouette chevêche, symboles d'un patrimoine à sauvegarder.

# La biodiversité du site



Chevesne

Photo : Maxime Briola



Zannichelle des marais

Photo : Maxime Briola



Spectre paisible

Photo : Maxime Briola

**Le site de La Rivière présente des ambiances champêtres de vallée rurale : les coteaux sont boisés et le fond de la vallée est occupé successivement par des champs cultivés, des prairies, des vergers. De cette diversité des usages de l'espace découle la variété des espèces floristiques et faunistiques présentes.**

L'espace naturel sensible compte quatre espèces végétales bénéficiant d'une protection régionale : la cardamine impatientie, le sison amome, la zannichelle des marais et le polystic à aiguillons. Ce sont des végétaux discrets et seuls des yeux d'expert pourront vous aider à les trouver.

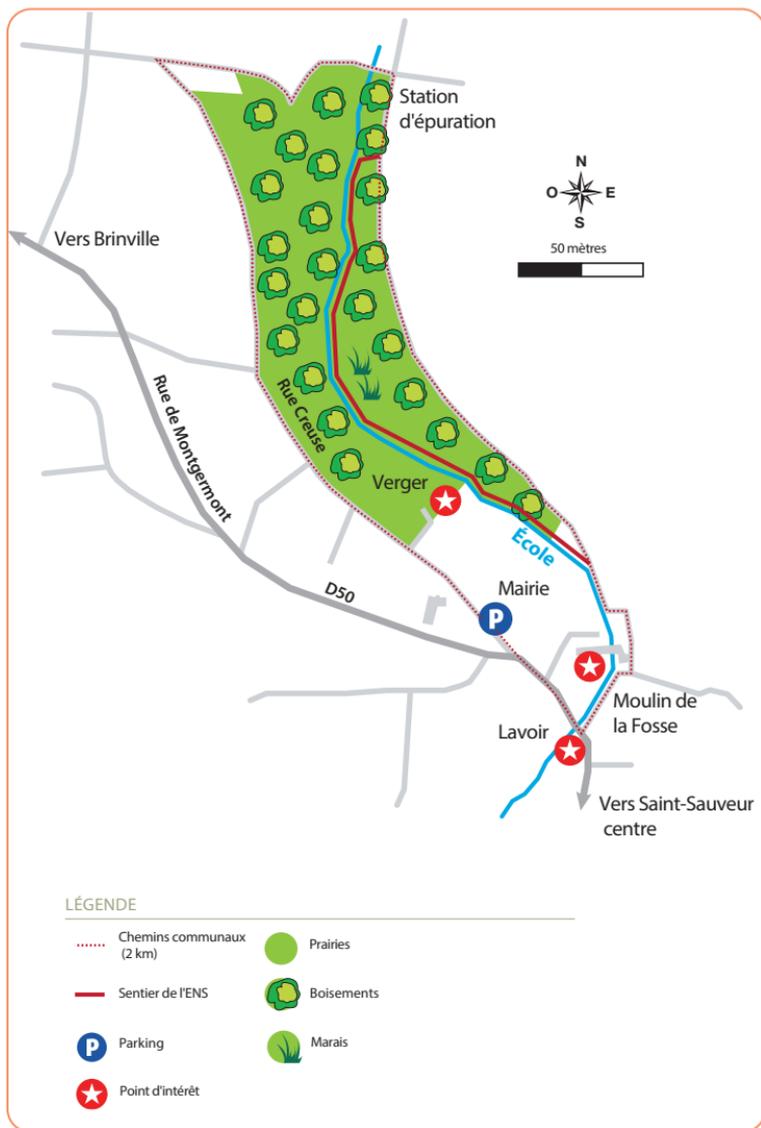
La rivière et ses berges abritent de nombreux animaux : des poissons tels que le chevesne, le vairon ou le brochet, ainsi que des écrevisses, des moules d'eau douce, des insectes et des oiseaux peu communs comme le martin-pêcheur et le râle d'eau. Avec un peu de chance, vous pourrez voir le spectre paisible, une grande libellule à la robe camouflée, qui patrouille inlassablement le long des berges.

À mi-parcours en rive droite de l'École, les débordements de la rivière favorisent la présence d'une zone humide, constituée de sureaux, de saules et d'orties.

Elle est favorable à la présence de certains amphibiens comme le crapaud commun, la grenouille agile ou encore le triton palmé. L'inoffensive couleuvre à collier est également susceptible de fréquenter ce milieu.

Dans les espaces boisés, il est possible d'observer des rapaces, comme la chouette hulotte, qui ont besoin d'arbres âgés ou morts pour nicher. Les petits passereaux comme les mésanges ou le troglodyte mignon apprécient particulièrement le taillis arbustif de saule ou de fusain d'Europe. Les insectes, les mammifères et les reptiles trouvent refuge dans le sous-bois.

Les prairies sont le terrain de chasse de nombreux rapaces diurnes et nocturnes, ainsi que des passereaux. Les mammifères (renards, blaireaux, chevreuils) s'y nourrissent également et les reptiles y prennent aussi un bain de soleil de temps à autre.



Interdit à tout véhicule à moteur



Emportez vos déchets



Feu interdit



Baignade interdite

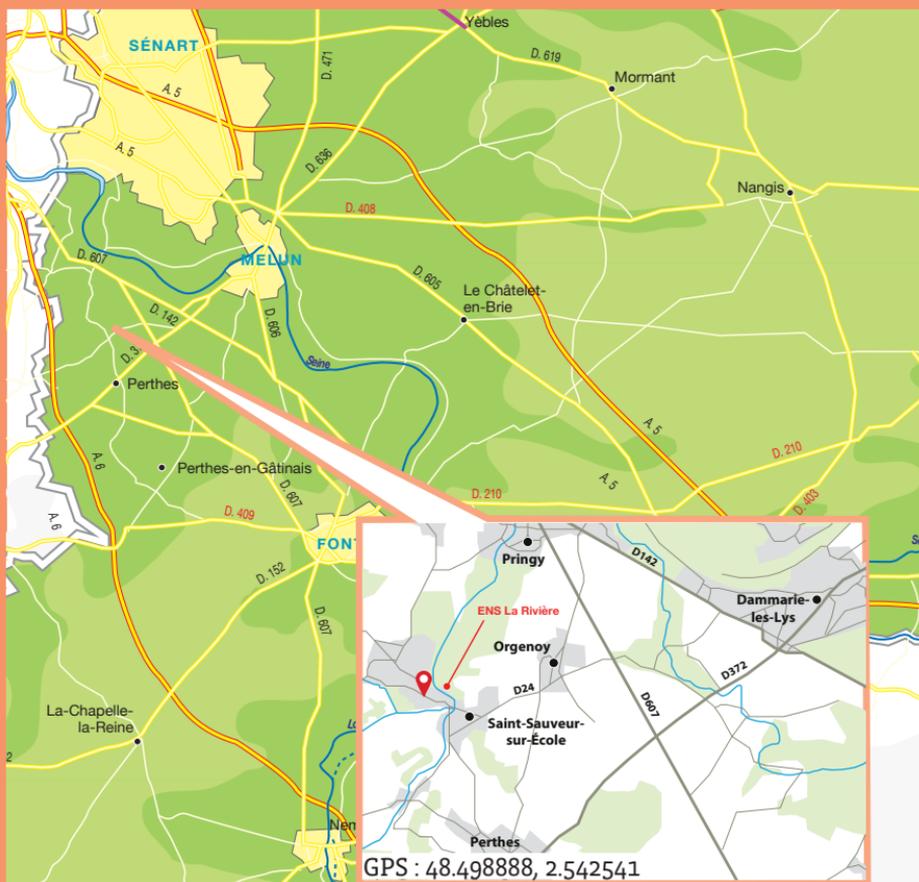
(\*)

## GLOSSAIRE

**Embâcle** : formation d'un amoncellement, en particulier de bois flottés ou de glaçons, qui obstrue un cours d'eau.

**Rudéral** : qui pousse sur les sols dont la nature est liée aux activités humaines (ex. : décombres, décharges).

**Xylophage** : se dit d'une espèce se nourrissant de bois vivant ou mort.



## Accès

Stationnement possible sur le parking à côté de la mairie. 📍

## Pour aller plus loin

- Sorties nature proposées sur le site par Seine-et-Marne environnement 01 64 31 11 18
- Sites naturels départementaux :
  - La prairie Malécot
  - Le parc de Livry
  - Le bois de La Rochette
- Musée départemental des Peintres de Barbizon
- Écomusée Ferme du Coulevrain (Savigny-le-Temple)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)

Retrouvez les 22 espaces naturels sensibles (ENS) départementaux ouverts au public :

